

Comité syndical du 23 janvier 2023 Liste des délibérations examinées en séance

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

⇒ Membres en exercice : 51

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 16

⇒ Présents ou remplacés : 42

⇒ Procurations: 7

- 1. Délibération n°2023-l-1 Débat d'orientation budgétaire 2023
 - ⇒ L'assemblée délibérante a pris acte des débats d'orientation budgétaire
- 2. Délibération n°2023-l-2 Contrat d'Objectifs Territorial (COT)
 - ⇒ Adoptée à l'unanimité par 49 voix
- Délibération n° 2023-I-3 Demande d'aide au titre du Fonds d'innovation territoriale pour une étude de faisabilité portant sur la création d'un outil de transformation pour fruits et légumes en Alsace Centrale
 - ⇒ Adoptée à l'unanimité par 49 voix
- 4. Délibération n° 2023-l-4 Adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
 - ⇒ Adoptée à l'unanimité par 49 voix
- 5. Délibération n° 2023-l-5 Participation au défi « J'y Vais ! » édition 2023
 - ⇒ Adoptée à l'unanimité par 49 voix

Sélestat, le 26 janvier 2023 Le Président, p.d. **Philippe STEEGER** Directeur Général des Services